



République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :
Samedi 21 mars 2020 à 10 heures 00
à la salle des fêtes « François des Garets »

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil Municipal.
2. Election du Maire.
3. Détermination du nombre des adjoints.
4. Election des adjoints.
5. Charte de l' élu local : remise aux élus et lecture.
6. Commission d'appel d'offres : fixation des conditions de dépôt des listes.
7. Questions diverses.

Marolles-en-Hurepoix, le 13 mars 2020

Le Maire,

Georges JOUBERT